

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA NEUF CENT QUATRIÈME  
SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le jeudi 6 juin 2002, à 10 h 25

Président : M. Hubert de la Fortelle (France)

Le PRÉSIDENT: Je déclare ouverte la 904<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

À ma connaissance, aucun orateur n'est inscrit sur la liste pour aujourd'hui. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Je n'en vois aucune.

Je vais donc faire brièvement le point des travaux de la présidence. Au terme de la deuxième semaine de notre présidence, ou peu s'en faut, je tiens à faire avec vous, toujours dans l'idée de travailler dans la transparence, le point de la situation, comme je m'y étais engagé dans mon exposé introductif lors de la séance plénière du 30 mai, la semaine dernière.

J'ai poursuivi mon programme de consultations bilatérales avec les délégations. À ce jour, j'ai pu en rencontrer une trentaine; j'en rencontrerai encore plusieurs cet après-midi, qui m'ont fait part de leurs préoccupations, de leurs réflexions et de leurs appréciations de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Ces entretiens ont été très riches et très utiles, et je n'hésite pas à dire que j'ai beaucoup appris.

Toutes les délégations se retrouvent pour regretter le blocage quasi structurel de la Conférence, mais je n'ai pas encore décelé l'existence d'un socle commun suffisamment large qui nous permettrait de parvenir à un consensus sur la meilleure manière de relancer les activités de la Conférence du désarmement. À ce propos, je note une différence de sensibilité entre, d'une part, ceux pour qui notre Conférence doit rester fidèle à sa vocation d'instance de négociation et ne pas s'en écarter au risque de se transformer petit à petit en un organe de délibération et, d'autre part, ceux pour qui la priorité est de remettre la Conférence au travail le plus rapidement possible en faisant preuve de pragmatisme et de créativité et en imaginant des formules plus ou moins souples de dialogue. Je dirais même que ce point de vue est celui d'une assez large majorité des délégations avec lesquelles j'ai parlé jusqu'à présent. Dans cet esprit, je continue d'explorer toutes les voies possibles susceptibles de conduire à l'instauration d'un tel dialogue.

En particulier, j'ai pris note avec intérêt de la proposition faite par la délégation indienne lors des consultations officieuses conduites la semaine dernière par l'Ambassadeur de Sri Lanka.

Afin d'éviter tout hiatus entre la présidence française et la présidence allemande, qui lui succédera pour la dernière semaine de la deuxième partie de la session de 2002 et, bien sûr, pour trois autres semaines au mois d'août, j'ai décidé de tenir l'Ambassadeur Heinsberg très étroitement informé de l'état de mes consultations. Cette initiative – certes modeste – permettra de ne pas interrompre le travail de notre présidence et, je l'espère, à la future présidence allemande de ne pas repartir de zéro.

Voici la situation telle qu'elle se présente en ce 6 juin 2002. Je conclurai en disant qu'en ces moments difficiles – qui restent difficiles – nous devons travailler, comme nous y incite Antonio Gramsci, à concilier le pessimisme de l'intelligence avec l'optimisme de la volonté.

(Le Président)

Une délégation voudrait-t-elle réagir à ce que je viens de dire ou prendre la parole à ce stade? Je n'en vois pas. Ainsi donc s'achèvent nos travaux pour aujourd'hui.

Avant de lever la séance, je vous rappelle que le Coordonnateur spécial pour la question du réexamen de l'ordre du jour de la Conférence, l'Ambassadeur de la République de Corée, M. Chung, tiendra immédiatement après la séance plénière des consultations informelles ouvertes, bien sûr, à la participation de tous, sur la question dont il est chargé.

La prochaine séance plénière de la Conférence s'ouvrira le jeudi 13 juin 2002, à 10 heures.

*La séance est levée à 10 h 30.*

-----